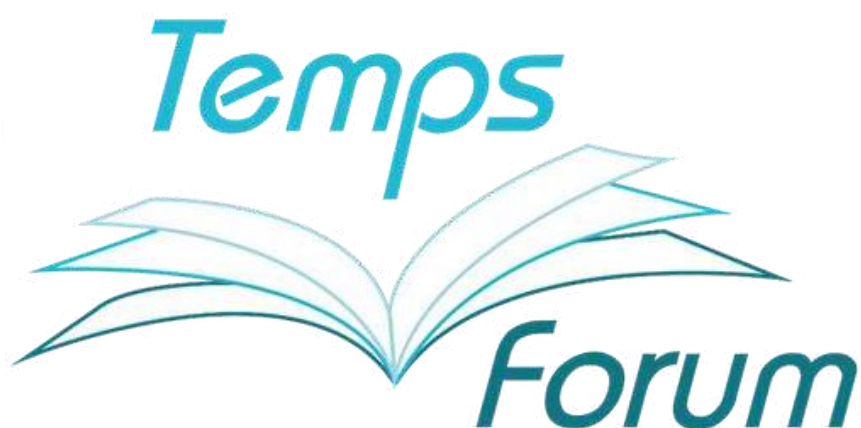




LIVRET D'ACCUEIL



Association Temps Forum ———

16 rue Jeanne d'Arc, 59000 LILLE

————— www.thanfore.fr

03.20.12.81.50 —————

————— tempsforum@thanfore.fr

N° de déclaration d'activité : 31 59 05722 59

Siret : 442 286 159 000 11 - Association Loi 1901

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES



L'association Temps Forum et son équipe ont le plaisir de vous accueillir prochainement pour une formation.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours.

PRESENTATION DE TEMPS FORUM

L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION TEMPS FORUM :

L'association de psychothérapie Temps Fort, fondée en 1990 par Roland Sefcick (psychologue) s'agrandit en 1992 et diversifie ses activités grâce à la mise en place d'un département de formation. En 1998 ce département acquiert le statut d'association 1901, Temps Forum, dont l'objectif reste de former les professionnels de la santé ou du social en thérapie familiale, de groupes, de couples ou, d'intervenir en institution sous diverses formes.

Roland Sefcick dans le cadre de l'association Temps Forum a impulsé ces thérapies spécialisées dans le Nord. Il a été soutenu dans cette construction par Gérard Decherf (psychologue) et Jean Pierre Caillot (psychiatre) de l'association de thérapie familiale APSYG (Paris). De nombreux intervenants ont contribué à l'enrichissement de nos formations : Françoise Aubertel, Florence Baruch, Fabienne Cattarossi, Elisabeth Darchis, Jean Pierre Dumont, Alberto Eiguer, Evelyne Granjon, Rosa Jaitin, Christine Leprince, Gérard Mevel, Omblin Ozoux Teffaine (psychologues), Serge Tisseron (psychiatres) et bien d'autres de la STFPIF et de la SFTFP. Temps Forum est aujourd'hui piloté par Line Lanciau et Anna Pitchouguina.

En 2003, les professionnels formés à Temps Forum renforcent par la création de Temps Tiers (STFGP HdF), 3ème association 1901, la réflexion et la recherche clinique et théorique.

Aujourd'hui les 3 associations 1901 : Temps Fort (Thérapie Analytique), Temps Forum (Formation/Intervention) et Temps Tiers (Recherche), constituent l'Unité ThAnFoRe.



APSYG : Association Psychanalytique Groupale

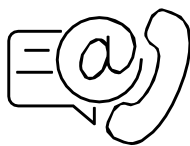
STFPIF : Société de Thérapie Familiale Psychanalytique d'Ile-de-France

SFTFP : Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique

STFGP HdF : Société de Thérapie Familiale et Groupale Psychanalytique des Hauts-de-France

AIPCF : Association Internationale de Psychanalyse de Couple et de Famille

NOS COORDONNÉES :



03 20 12 81 50

tempsforum@thanfore.fr

Temps Forum
16 rue Jeanne d'Arc
59000 LILLE

L'ensemble de notre offre de formation est accessible sur internet à l'adresse suivante : www.thanfore.fr

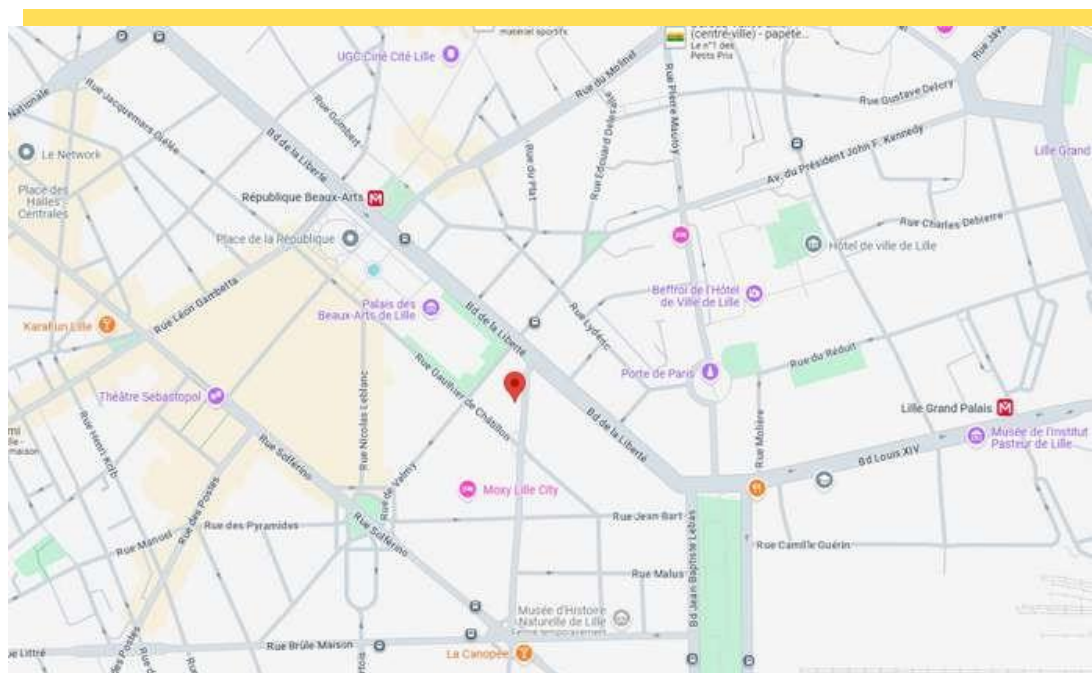
Cette association a pour but de développer les compétences des professionnels (savoir-faire, savoir-être, savoirs techniques et théoriques) relevant des secteurs d'activité impliquant la connaissance de l'être humain, tels que : acteurs du social, de la santé, de l'éducatif, du psychothérapeutique, de l'entreprise dans ses singularités humaines. Ceci par des moyens individuels ou de groupe, de sensibilisation, d'information, de régulation, de supervision, de formation et de recherche.

PLAN D'ACCÈS :

Le stationnement est payant dans la rue

Les stations de métro les plus proches sont :

- République Beaux-Arts (ligne 1)
- Mairie de Lille (ligne 2)



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 et le samedi de 9h à 12h30.

En dehors de ces horaires, toute demande peut être formulée par mail (tempsforum@thanfore.fr).

ORGANIGRAMME :

Association 1901

CONSEIL D'ADMINISTRATION TEMPS FORUM

Dominique MEURILLON
Présidente

Roland SEFCICK
Fondateur, directeur
scientifique et pédagogique

Line LANCIAU
Responsable des
interventions

Anna PITCHOUGUINA
Responsable des
formations

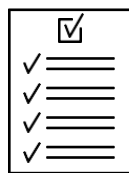
Intervenants intra-institutions

Intervenants inter-institutions

Nadia ZERROUKI
Réfèrent administratif

Frédéric TRAHONT
Réfèrent Handicap

CONTACT :



Référent administratif :

Nadia Zerrouki

03 20 12 81 50 – tempsforum@thanfore.fr

(Présente les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h)



Responsable des formations internes :

Anna Pitchouguina

apitchouguina@thanfore.fr

(Présente les lundis et vendredis matin. Peut être rencontrée en entretien si besoin)

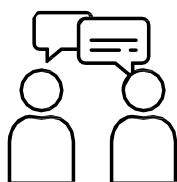


Responsable des formations externes :

Line Lanciau

llanciau@thanfore.fr

(Présente les jeudis et vendredis matin. Peut être rencontrée en entretien si besoin)



Référent Handicap :

Frédéric Trahont

ftraon@thanfore.fr

(Présent les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h45)



Fondateur, directeur scientifique et pédagogique :

Roland Sefcick

rsefcick@thanfore.fr

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant.

Le traitement des données collectées a pour finalités l'information, la gestion des inscriptions, le suivi et l'évaluation des actions de formations délivrées par Temps Forum, conformément aux exigences de certification du Référentiel National Qualité.

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en faisant une demande par courrier adressé à Temps Forum ou par mail : tempsforum@thanfore.fr

ACCUEIL

LES SALLES DE FORMATION :

Les formations sont dispensées dans des salles qui se trouvent à l'étage et/ou au rez-de chaussée.

Nous n'avons pas d'ascenseur. Il est possible d'installer une rampe d'accès pour les marches à l'entrée. Nous pouvons convenir d'utiliser une salle au rez-de-chaussée si des personnes ne peuvent pas monter aux étages.

ESPACES COMMUNS :

Les locaux sont partagés entre plusieurs associations. Des personnes en cours de travail thérapeutique ainsi que des groupes de recherche ou de formation professionnelle continue y sont accueillis.

Le travail thérapeutique et les formations impliquent une nécessité de tranquillité.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Afin d'assurer l'accueil des personnes en situation de handicap et la mise en place d'éventuels aménagements, merci de prendre directement contact avec le référent administratif, dont les coordonnées sont disponibles en première page de ce document.

LE DEROULEMENT DES FORMATIONS

ORGANISATION PRATIQUE :

Les stagiaires sont informés des horaires et de l'adresse du lieu de la formation par l'intermédiaire du mail qui leur est envoyé.

En cas d'absence ou de retard au stage, merci d'en avertir le formateur/trice ou notre secrétariat au 03 20 12 81 50, ainsi que votre employeur dans le cas de convention professionnelle.

Pause et repas :

Nous ne possédons pas de cuisine ou de lieu spécifique à la restauration de nos stagiaires.

Nous n'avons pas d'espace fumeur.

PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ :

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement. Merci d'informer le formateur/trice dans le cas d'un départ anticipé à une journée de formation.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la remise de votre « Attestation de fin de formation ».

REGLES DE SECURITE :

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur/trice.

Des règles de sécurité et de vie nécessaire au bon déroulement des formations sont précisées, ci-après, dans le règlement intérieur dont vous êtes tenu de prendre connaissance.

ATTENTES ET BESOINS :

Vous pouvez exprimer vos besoins et vos attentes auprès du formateur/trice en amont de la formation par mail, lors d'un entretien ou lors de l'introduction de la formation. En cas de demande d'annulation d'une inscription et de remboursement, un entretien individuel pourra être proposé afin d'en discuter.

Pour toutes réclamations concernant la formation, merci de contacter la référente administrative, Nadia Zerrouki : tempsforum@thanfore.fr / 03 20 12 81 50

SATISFACTION ET EVALUATION

SATISFACTION DE LA FORMATION :

En fin de session, les stagiaires sont invités à remplir un questionnaire d'évaluation portant sur le contenu pédagogique, la méthode employée, les conditions de réalisation de la formation.

Ces évaluations permettent une démarche d'amélioration continue de nos actions.

BILAN DU FORMATEUR :

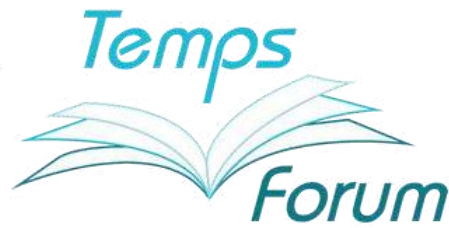
A l'issue de l'action de formation, le formateur/trice complète un bilan qu'il adresse au référent administratif. Celui-ci permet de s'assurer des conditions de réalisation de la formation, du respect du programme, des adaptations éventuelles des modalités pédagogiques aux objectifs, de l'acquisition des connaissances.

AJUSTEMENTS :

Les formations sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe. L'équipe de Temps Forum reste attentive à vos demandes et questions. Vos retours permettent d'ajuster le contenu, les méthodes pédagogiques et le rythme de la formation.

Avant, pendant et après votre parcours, des outils (questionnaires, entretiens, évaluations) sont mis en place pour comprendre vos attentes et vos objectifs.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Objet et champ d'application

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes suivant une formation en présentiel organisée par Temps Forum, dans les locaux situés 16 rue Jeanne d'Arc à Lille. Il a pour objet :

- De préciser les règles générales d'hygiène et de sécurité ;
- De définir les règles relatives à la discipline et au bon déroulement des formations ;

Article 2 - Conditions générales

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme et doit s'y conformer.

Article 3 - Accès aux locaux

Les permanences d'accueil sont assurées du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45.

Les stagiaires doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des locaux, communiqués en début de formation. L'accès est strictement réservé aux stagiaires et au personnel de l'organisme. Toute personne extérieure doit être autorisée par la direction.

Les vélos doivent rester à l'extérieur, des bornes à vélos sont disponibles aux deux extrémités de la rue.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4 - Hygiène

Les stagiaires doivent maintenir les locaux propres et respecter les équipements mis à disposition.

Il est interdit de fumer, vapoter dans les locaux de ThAnFoRe.

La prise des repas et des collations se fait dans un temps donné et à l'extérieur.

Des sanitaires sont disponibles à chaque étage.

Article 5 - Sécurité

Chaque stagiaire doit prendre connaissance des consignes de sécurité affichées (issues de secours, extincteurs, etc.).

Il est interdit de bloquer les issues de secours ou d'encombrer les escaliers.

Lorsque nous intervenons chez nos clients, ou que la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Article 6 - Comportement

Les stagiaires doivent adopter un comportement respectueux à l'égard des formateurs, du personnel et des autres participants. Tout acte de violence, de harcèlement (moral ou sexuel), ou propos discriminatoires est strictement interdit.

Les stagiaires sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux. Entre autres, toute porte fermée doit rester close pour respecter le travail qui s'y déroule.

Merci également, de respecter les personnes attendant leur rendez-vous en évitant les conversations privées ou animées dans les couloirs, avec d'autres personnes présentes ou par téléphone.

Les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux à l'entrée des locaux, lors des entretiens et séances de groupe.

Article 7 - Assiduité et présence

La présence à l'ensemble des sessions est obligatoire.

Tout retard ou absence doit être justifié. Les absences non justifiées peuvent entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature de la feuille d'émargement à chaque demi-journée.

Merci d'informer le formateur/trice dans le cas d'un départ anticipé à une journée de formation.

Article 8 - Usage des locaux et du matériel

Les bureaux ou salles libres ne peuvent pas être occupés sans demande à l'accueil. Dans ce contexte, merci de ne pas déplacer les effets personnels qui s'y trouvent. En fin de séance merci de remettre en place la salle dans l'état où vous l'avez trouvée.

Les formateurs/trices et stagiaires sont responsables de leurs effets personnels. Ne laissez pas d'objets de valeur dans les salles sans surveillance.

Le matériel pédagogique mis à disposition doit être utilisé conformément à sa destination.

APPLICATION DU RÈGLEMENT

Article 9 : Engagement

Le personnel de l'unité ThAnFoRe ainsi que les stagiaires sont chargés de l'application du présent règlement, dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux à l'usage public.

Toute modification du présent règlement est notifiée au public par voie d'affichage à l'Association.